

Kelou ar Vro



Bonne année
2019



3
Bilan du Festival
Clair de Lune 2018



12
L'association à
l'honneur :
Trou de Mémoire



Centenaire **13-14**
de la guerre 14-18

Édito



Bonne année 2019.

Je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2019 soit agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et pour vos proches. L'année 2018 s'est achevée dans un contexte empreint de difficultés et d'évènements qui font l'actualité de notre société en mouvance. A l'aube de cette nouvelle année, j'appelle de mes vœux que nous nous retrouvions dans les valeurs essentielles de solidarité, de partage et d'égalité pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

Durant l'année 2018, de nouvelles réalisations ont vu le jour. Au printemps dernier, l'aménagement du vallon de Milin Nevez a été finalisé et offre un espace réhabilité dans le centre bourg.

Nous avons également réceptionné la maison médicale qui a permis l'accueil de deux médecins généralistes au service de notre population.

Par ailleurs, co-financé par le Conseil Général, nous avons réalisé un rond-point à Runhuel qui permet de sécuriser un carrefour particulièrement accidentogène.

A noter également, la révision de notre document d'urbanisme au travers de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme mené à l'échelle intercommunale. Il sera disponible à la consultation à partir du mois de février prochain.

Enfin, l'année 2018 a été marquée par un renouvellement important de nos agents dans les services techniques municipaux. Je les remercie pour leur investissement au bon fonctionnement de notre collectivité.

Merci également à l'équipe municipale qui assure le suivi des dossiers et la concrétisation de nos projets et à toutes les personnes et organismes qui nous ont accompagnés dans ces réalisations structurantes pour notre commune.

Recevez mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2019.

Bloavez mad d'an oll !

Bernard Goalec, *Maire*

Directeur de publication : Bernard Goalec
Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Plouédern
Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan
1^{er} trimestre 2019



Sommaire

3-9

Vie municipale

Cahier
des associations

10-12

13-14

Dossier :
Centenaire de la
guerre 14-18

15-16

CCPLD

14

Vie quotidienne

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45
tél. 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en Mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

Bibliothèque :
Mardi : 19h30-20h30
Mercredi : 10h00 -12h00 et 14h00-17h00
Vendredi : 16h30-17h30
Samedi : 10h00-12h00
Tél : 02 98 20 90 71
bibliotheque.plouedern@gmail.com

La mairie de Plouédern est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45, le samedi de 9h à 11h45
1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern
Tél. 02 98 20 82 65 - Fax 02 98 20 90 72
Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

BIBLIOTHÈQUE

Retour sur le festival Clair de lune 2018

La 8^e édition s'est déroulée du 16 au 27 octobre 2018 et avait pour thème : lire, délire, tout lire. Le programme était riche dans notre bibliothèque avec plusieurs manifestations :

une exposition de « drôles de livres », la venue de deux auteurs à la rencontre des élèves de l'école et trois séances d'heures du conte.

Les auteurs Alex Cousseau et Séverine Cordier ont rencontré plusieurs classes de l'école Saint-Edern et ont répondu aux questions des enfants. Ils ont retracé leurs parcours ainsi que toutes les étapes de création d'un livre. Ils ont aussi partagé leur passion pour le dessin ou l'écriture : « même si on ne sait pas écrire, on peut raconter tout ce qu'on veut avec le dessin » a expliqué Séverine Cordier aux enfants de grande section.



Séverine Cordier et les CP.



Alex Cousseau et les CE1.

Pendant les vacances, l'équipe de la bibliothèque a organisé trois séances d'heure du conte :

- **Une séance de bébés lecteurs** sur le thème des animaux avec Céline David du RPAM (Relais Parents Assistants Maternels).



Bébés lecteurs avec Céline David du RPAM.

- **Des lectures musicales** au clair de lune : les enfants ont pu écouter les histoires de Maryse et Anne-Perrine accompagnées à la flûte et à la guitare par Marie-Françoise.

- **Une heure du conte multilingue** avec des histoires en breton avec Maëla, une autre animée sur un tapis de lecture, puis un récit mimé en langue des signes par Béatrice.



Lecture à voix haute et langue des signes avec Béatrice.

Beaucoup d'instant magiques partagés en famille autour du livre et de la lecture. Que ce soient les enfants, les enseignants ou l'équipe de la bibliothèque, tout le monde était ravi et attend avec impatience la prochaine édition.

Retour sur le Mois du Doc

Pour sa première participation au « Mois du Doc », la bibliothèque a proposé le jeudi 29 novembre le film « Sacrée musique » en présence d'Olivier Bourbeillon. Ce dernier a suivi pendant trois ans l'atypique chef d'orchestre et violoniste Jean-Christophe Spinosi, implanté à Brest avec son ensemble Matheus. Les 53 minutes du film sont à son image : intenses ! Jean-Christophe Spinosi court à travers le monde pour faire vivre sa musique tout en veillant à la désacraliser et à la rendre accessible à tous. Olivier Bourbeillon l'a filmé avec passion et bienveillance et la discussion qui a suivi la projection a été un vrai moment de partage.



Projection du documentaire « Sacrée musique ».

Actualités

Durant les mois de janvier et février, la bibliothèque accueille l'exposition « Eau !!! » prêtée par la Bibliothèque du Finistère. Elle sera visible pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Agenda

Ateliers d'écriture

Prochaines dates : samedis 12 janvier, 26 janvier, 9 février.

Bébés lecteurs

Prochaines dates : les mercredis 9 janvier et 6 février
Réservations auprès de Céline David du RPAM au 02.98.43.63.97 ou par mail : rpam.interco@enjeuxdenfance.fr

Suivez nos actualités sur la page Facebook : @bibliothequedeplouedern

TRAVAUX DE PEINTURE : MAIRIE ET SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Afin d'entretenir certains bâtiments communaux, des travaux de peinture ont été réalisés. La Mairie a été repeinte en septembre 2018 pour un montant de 12 000 € TTC par l'entreprise Gatinel de St Divy.



La mairie.

La salle multi-activités a également subi des travaux de ravalement extérieur par l'entreprise Lionel Madec de Plouédern, pour un montant de 7 800 € TTC, ainsi que la rénovation du bardage pour un montant de 8 000 € TTC.



La salle multi-activités.

ÉCOLE ST ÉDERN

LES ARTS DU CIRQUE à l'école St Édern

L'année 2018-2019 est placée sous le signe des arts du cirque.

En effet, du 5 au 16 novembre, les élèves de l'école ont participé à des ateliers sous le chapiteau du cirque Alexandro Klising. Les deux premiers jours, ils ont, tour à tour, testé le rouleau américain, le fil, le trapèze, les acrobaties au sol ou la boule. Ensuite, les jeudis et vendredis, ils ont eu l'occasion de se perfectionner dans l'atelier de leur choix. Quelle joie de les voir évoluer sous ce beau chapiteau !

Certains ont surpassé leur peur, dépassé leur limite, vaincu leur timidité. A la fin de chaque semaine, les parents de l'école étaient ensuite invités à venir voir les exploits réalisés par nos chères têtes blondes ! Dans une ambiance joyeuse et pleine d'entrain, les spectacles ont été vivement appréciés de tous.

Alexandro Klising et sa troupe ont su faire émerger des talents d'artistes chez les élèves. A l'école St-Édern, c'est aussi cela, apprendre autrement !



L'atelier cirque.

Aux parents d'enfants nés en 2016 et 2017

La rentrée scolaire 2018-2019 vient tout juste de passer, mais il est déjà temps de préparer la prochaine rentrée.

En vue de préparer au mieux la rentrée scolaire 2019-2020, merci de prendre note des Portes Ouvertes de l'école le samedi 23 mars de 10 h à 12 h. Ce sera l'occasion de rencontrer et d'échanger avec l'équipe enseignante et la directrice.

LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie. **Inscriptions pour les élections européennes jusqu'au 31 mars 2019.**

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Pièces à produire à l'appui d'une demande d'inscription : carte d'identité ou passeport en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile.

CARTE POSTALE

L'équipe municipale a le plaisir de vous présenter la carte postale réalisée, mettant en valeur la commune. Cette carte postale sera disponible à la vente à la bibliothèque et en mairie au prix de 1 euro.



STAGE PSC1

Pendant 3 samedis matin, dans la salle de la mairie, 8 personnes de 10 à 45 ans se sont montrées intéressées et motivées par la PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau1). Les motivations de chacune sont bien différentes : le civisme, l'envie de savoir bien agir sur une personne se trouvant en difficulté, le besoin de passer un concours, la curiosité ou la mise à jour des évolutions et des gestes techniques.

Elles ont pu apprendre

- à protéger,
- faire alerter ou alerter,
- secourir devant :
 - une hémorragie,
 - une obstruction grave des voies aériennes,
 - une personne inconsciente qui ventile,
 - une personne qui ne ventile pas,
 - les malaises,
 - les plaies, traumatismes et brûlures, etc.



Les stagiaires en formation.

Ce cours a permis de répondre et de corriger certaines idées reçues, le tout en échangeant dans la bonne humeur.

Tous les participants ont reçu leur certificat de compétence PSC1 délivré par le centre de formation et d'intervention de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (CFI SNSM) de Brest.

POT DE DÉPART D'AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

L'équipe municipale, élus et agents, s'est réunie le 19 octobre afin de mettre à l'honneur trois agents des services techniques sur le départ.

En effet, Jonathan Lizard, après avoir assuré, notamment, le fleurissement du bourg pendant 10 années, est appelé à de nouvelles fonctions au Faou.

André Joseph, quant à lui a fait valoir ses droits à la retraite après une carrière de presque 30 ans à Plouédern. Originaire de Plouédern et en poste depuis 1989, il en connaît tous les recoins comme l'a souligné Bernard Goalec.

Enfin, Rémi Kermarrec, prend également sa retraite, après une riche carrière à Plouédern. Il intègre les services techniques en 2002, dont il a la responsabilité depuis. Il a suivi les gros chantiers comme la salle multi-activités, la maison de l'enfance, l'ALSH et plus récemment la maison médicale. Il a passé le relais à Christian Le Duff.

Le Maire, Bernard Goalec les a chaleureusement remerciés, chacun dans leur fonction, a souligné leurs compétences et engagement au service de la commune.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie.

CONFÉRENCE « Vas -Y »

La commune de Plouédern a accueilli mardi 4 décembre 2018 la conférence « Pour le bon usage des médicaments », à destination des plus de 60 ans et organisée par le dispositif Vas-Y de la Fondation Ildys.

Une quarantaine de personnes a assisté à la réunion animée par les Dr Buyse, pharmacien à la Fondation Ildys et Dr Moinard, médecin coordinateur à l'EHPAD St Vincent Lannouchen de Landivisiau.



Un public attentif.

Le public, a pu s'informer notamment sur la iatrogénie médicamenteuse et se questionner sur les effets de la polymédication. Les intervenants étaient également présents pour répondre aux questions plus spécifiques.

L'après-midi s'est terminée par d'autres échanges avec les spécialistes autour d'un café.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.



De gauche à droite : André Joseph, Jonathan Lizard, Bernard Goalec, Rémi Kermarrec accompagné de son épouse.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

En ce dimanche 11 novembre, comme partout en France, Plouédern a célébré le centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.

Après le lever des couleurs devant la mairie, la célébration à l'église, la cérémonie du souvenir s'est déroulée devant le monument aux morts en hommage à tous les poilus.

Moment de recueillement avec le rituel de dépôt de gerbe, la sonnerie « aux morts », la minute de silence, suivis de la lecture des messages officiels par le Maire et par le Président de l'UNC. Il était 11 heures lorsque les cloches de l'église ont sonné dix minutes, à toute volée, marquant ainsi la fin d'un conflit de plus de quatre ans.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié et le repas annuel, servis dans la salle Neptune, ont clôturé cette commémoration.



Commémoration du 11 novembre

REPAS DU CCAS

Samedi 13 octobre, le CCAS de la commune a proposé à toutes les personnes de 70 ans et plus de participer à un repas dans la salle Neptune du complexe Steredenn.

136 personnes ont participé à ce repas, agrémenté par des chants. Les doyens du repas sont Céline MESSAGER et Marcel ABARNOU-SAOUT.

Bernard GOALEC, Maire de la commune, ainsi que des élus et membres du CCAS : Sylvie BROCHAIN, Marie-Thérèse MERDY, Jean-Yves CASTREC et Christine CORRE participaient également à ce repas. Les doyens de la commune, Marcelle JACQ et Marcel LE MOIGNE, n'ont pas eu la possibilité d'y participer. Les membres du CCAS leur rendront visite en janvier dans leur résidence de retraite.



De gauche à droite : Sylvie Brochain, Marie-Thérèse Merdy, Céline Messenger, Marcel Abarnou-Saout, Bernard Goalec, Christine Corre, Jean-Yves Castrec.

EN BRETAGNE, 145 PERSONNES INTOXIQUÉES L'HIVER DERNIER ! COMMENT ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE ?

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz indétectable. Des gestes simples contribuent pourtant à réduire ces intoxications.



L'indispensable entretien de systèmes de chauffage. Les principales circonstances d'intoxication au CO sont associées à des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude à combustion (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole...) mal entretenus ou mal installés. Des défauts d'entretien ou d'installation des conduits d'évacuation, dans des locaux insuffisamment aérés, sont aussi fréquemment observés.

Maux de tête, fatigue, nausées...

Ces symptômes de l'intoxication au CO apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer.

Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il est donc important d'agir très vite.

En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.

Quelques recommandations

Comme l'impose la réglementation :

- avant l'hiver, faire impérativement entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié,
- faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié.

Mais aussi :

- ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, bra-sero, barbecues, cuisinières, etc.),
- n'utiliser sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ce dernier doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments,
- ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole, ...) : au bout de quelques heures, l'appareil risque de ne plus bien fonctionner et de dégager du CO,
- aérer quotidiennement l'habitation et ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par temps froid.

Retrouvez l'ensemble des informations et la documentation sur le site de Santé publique France : santepubliquefrance.fr

Compte rendu du conseil municipal du 4 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatre décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉ-DERN, dûment convoqué le 22 novembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 13 - votants : 16

Présents : MM et Mmes : Goalec, Casu, Yvinec, Quédec, Marrec, Marec-Prigent, Tourbot F, Castrec, Coulier, Maubian, Séné, Tanguy, Tourbot N.

Absents et excusés : MM et Mmes : Nédélec (pouvoir à M. Quédec), Péron (pouvoir à M. Marrec), Merdy (pouvoir à Mme Séné), Argouarch, Avetand, Bouillon, Brochain, Liard.

Secrétaire de séance : M. André MARREC.

ORDRE DU JOUR

Approbation du conseil municipal du 25 septembre 2018

Avis du Conseil Municipal sur le projet du PLUi

Convention Maison Pour Tous

Convention animaux errants Lab & Compagnie

Echange de terrains : Sivalom

Contrat de prévoyance des agents de la commune

Actualisation du tableau des emplois

Tarifs 2019

Engagement du quart du budget investissement 2019

Demande de subvention pour travaux d'investissements

Subvention Téléthron

Travaux de voirie : choix des entreprises

Questions diverses

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2018

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DU PLUI

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal l'ensemble des travaux qui ont été menés depuis décembre 2015 en collaboration avec la CCPLD pour établir le nouveau document d'urbanisme.

Le PLUi a pour but de planifier et d'organiser l'aménagement du territoire pour les 22 communes de la CCPLD. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable constitue la clé de voûte de ce PLUi en exprimant le projet politique de la CCPLD à l'horizon des 20 prochaines années. Ainsi l'objectif est de renforcer l'attractivité de notre territoire en se basant sur les atouts et les spécificités de ce dernier (localisation, 2nd pôle économique du Pays de Brest, croissance démographique continue, diversité des communes, équipements nombreux, atouts touristiques...).

Les milieux naturels et agricoles seront préservés par le futur règlement d'urbanisme, tout en permettant des évolutions encadrées pour les habitations, les exploitations agricoles ou encore les entreprises qui s'y trouvent. Dans les zones urbanisées (à voca-

tion économique ou d'habitat) l'objectif affiché est la densification afin de réduire le grignotage de nos campagnes. Le volet paysage et patrimoine fait également partie intégrante du projet avec par exemple le recensement du patrimoine rural (manoirs, croix, lavoirs...) ou encore l'identification de cônes de vue remarquables à préserver.

La remarque suivante a été formulée à l'issue de la présentation du projet de PLUi faite par M. Bernard GOALEC :

- Favoriser l'utilisation de la bande de recul le long des RN et RD en zone Ui pour implanter du parking, des bassins de rétention... pour consommer toujours moins de terrains.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 15 voix pour et 1 abstention,

Emet un avis favorable sur le projet PLUi avant l'arrêt en Conseil de Communauté.

CONVENTION MAISON POUR TOUS

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal l'engagement de la commune avec la Maison Pour Tous, pour apporter un accueil et un accompagnement de qualité et développer une offre de loisirs collectifs diversifiés aux jeunes des communes de Plouédern et de Trémaouézan.

La nouvelle convention couvrira donc les années 2019 à 2022, les modalités de répartitions financières entre Plouédern et Trémaouézan restent inchangées : $\frac{3}{4}$ à la charge de la commune de Plouédern et $\frac{1}{4}$ à la charge de la commune de Trémaouézan. Le montant de la participation est fixé à 20.734 € pour les deux communes et n'a pas évolué par rapport à 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à signer ladite convention,

CONVENTION ANIMAUX ERRANTS LAB & COMPAGNIE

M. Pascal QUEDEC, Adjoint au Maire, rappelle à l'assemblée qu'afin de répondre aux soucis rencontrés par les chiens, chats et autres animaux errants sur la commune, il avait été signé une convention avec l'entreprise Lab & Compagnie de LA MARTYRE.

Il est proposé de renouveler cette convention, pour un montant annuel de cotisation de 0,624 € TTC par habitant, soit 1.781,52 €/an.

Les frais de capture, d'identification, de soins et d'incinération le cas échéant, sont refacturés au propriétaire lorsque ce dernier est identifié.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise M. le Maire à signer cette convention avec la société Lab & Compagnie.

ECHANGE DE TERRAINS : SIVALOM

M. André MARREC, Adjoint au Maire, informe l'assemblée que le SIVALOM a mis en vente son ancien site au niveau de la zone de Saint Eloi. Dans le cadre des divisions cadastrales et bornages réalisés sur le site, des parcelles situées en bordures de voies communales ont été identifiées comme étant en dehors des limites physiques de la parcelle (la clôture actuellement en place).

M. André MARREC précise qu'une partie de la parcelle est assimilable à des accotements de voirie, fossés et talus en marge de la zone d'activité :

437 m². De plus, une partie du domaine communal est située derrière les actuelles clôtures du Sivalom : 9 m².

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la transaction suivante :

L'échange se fait à titre gratuit : le Sivalom cède à la Commune de Plouédern 437 m² et la Commune de Plouédern cède 9 m² au Sivalom,

Les frais de géomètre seront supportés par le SIVALOM dans le cadre de la vente globale de son patrimoine.

Les frais d'acte d'échange des parcelles seront à la charge de la Commune de Plouédern.

CONTRAT DE PRÉVOYANCE DES AGENTS DE LA COMMUNE

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle au Conseil Municipal le principe de la prévoyance actuellement en place sur la commune de Plouédern. Le contrat en cours avec la société Collecteam arrivant à terme au 31/12/2018, le CDG29 a lancé une mise en concurrence pour répondre aux besoins des collectivités du Finistère qui le souhaitent. La société CNP/Sofaxis a été retenu par le CDG29 dans le cadre de cette mise en concurrence.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'adhérer à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de Gestion du Finistère, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 6 ans et prend acte des conditions d'adhésion fixées par celle-ci.

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle au Conseil Municipal le contexte du tableau des emplois et son utilité, et propose d'actualiser l'ancien tableau des emplois, de préciser tous les postes des agents faisant partie des effectifs sur les bons intitulés et de prévoir des postes vacants en nombre suffisant de manière à retrouver de la réactivité dans les recrutements.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Valide le tableau des emplois actualisé.

TARIFS 2019

M. Pascal QUEDEC, Adjoint au Maire, présente au conseil les tarifs communaux, avec des hausses arrondies au cas par cas entre 0 et 1 % pour l'année 2019, en précisant que les tarifs des tables, chaises et bancs restent figés jusqu'à la fin du mandat, tout comme ceux de la bibliothèque, des photocopies et des fax.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte les tarifs proposés pour 2019.

ENGAGEMENT DU ¼ DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

M. Bernard GOALEC, Maire, informe l'assemblée de la possibilité d'engager ¼ des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent dans l'attente du vote du budget primitif 2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Autorise M. le Maire à procéder à cet engagement afin de financer les investissements qui s'avèrent nécessaires.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS 2019

M. Bernard GOALEC, Maire, informe l'assemblée que certains travaux pourraient bénéficier de subventions Etat, Région, Département, Europe ou Intercommunales. Les dossiers sont à envoyer avant le démarrage des travaux.

Le CONSEIL MUNICIPAL, par vote à l'unanimité, Autorise M. le Maire à solliciter tous les services susceptibles de verser des subventions pour l'ensemble des projets communaux pouvant répondre aux critères d'éligibilité et qui seront inscrits au budget d'investissement 2019.

SUBVENTION TÉLÉTHON 2018

M. Pascal QUEDEC, Adjoint aux Associations, rappelle l'investissement des nombreux bénévoles pour l'édition 2018 du Téléthon et invite l'assemblée à se prononcer sur la traditionnelle subvention communale attribuée à cette occasion.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote une subvention de 600 € au profit du Téléthon 2018.

TRAVAUX DE VOIRIE

M. Bernard YVINEC, adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal les devis des entreprises ayant répondu pour les travaux de réfection des trottoirs et des places de stationnement route de Kériel depuis la maison médicale jusqu'à l'intersection de la route de la Laiterie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de retenir l'entreprise Colas la moins disante, pour la réalisation desdits travaux pour un montant de 45 821,10€ TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Le site internet de la commune : une réflexion est engagée par la commission communication pour le réaménager et le réactualiser.

Des cartes postales de la commune sont disponibles à la vente à la bibliothèque et en Mairie au tarif de 1€.

Les vœux du Maire se dérouleront le 05 janvier 2019 à la salle Neptune à 18h00.

Correspondants presse :

Le Télégramme : Laurence DUBEAU
06 89 68 15 29 - dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France : Gisèle SALIOU

06 70 42 29 34 - gisele.saliou.of@orange.fr

«Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit».

Infos pratiques

État civil

Naissances

- Maxence TYGRÉAT, 5 rue Park an Eol
- Gabrielle GRUAU, 5 rue des Tilleuls
- Léanne TANGUY, 6A Beg Avel
- Flavie BELLET, 11 rue Gallina
- Kylian GEFFROY, 12 rue Polaris
- Leïla et Maëlyne HOUZÉ, 11 rue Pléioné
- Chloé KERBIRIOU MEKA, 2 Penhoat Bras
- Liam RIVOALLON, 2 Kéruguel
- Louane BOSSARD, 1 rue de l'Elorn

Décès

- Anne OLLIVIER, 20 Beg Avel, 82 ans
- François TIGRÉAT, 10 Quinquis Marc, 74 ans
- Gabrielle KERMARREC, 6 Le Forestic, 93 ans

Mariages

- M. Erwan LÉNÈS et Mme Lucile MERTENS, 5 rue Polaris.

Permis d'urbanisme

Permis de construire accordés

- Association Diocésaine Paroisse de Landerneau, siège situé au 3 rue de Rosmadec à Quimper : construction d'une maison paroissiale, 50 rue de l'Étang.

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en janvier et février 2003. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

Environnement

Planning des collectes des ordures ménagères

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 Mardi Jour de l'an	1 Vendredi	1 Vendredi	1 Lundi	1 Mercredi Fête du travail	1 Samedi
2 Mercredi	2 Samedi	2 Samedi	2 Mardi 14	2 Jeudi	2 Dimanche
3 Jeudi	3 Dimanche	3 Dimanche	3 Mercredi	3 Vendredi	3 Lundi
4 Vendredi	4 Lundi	4 Lundi	4 Jeudi	4 Samedi	4 Mardi 23
5 Samedi	5 Mardi 6	5 Mardi 10	5 Vendredi	5 Dimanche	5 Mercredi
6 Dimanche	6 Mercredi	6 Mercredi	6 Samedi	6 Lundi	6 Jeudi
7 Lundi	7 Jeudi	7 Jeudi	7 Dimanche	7 Mardi 19	7 Vendredi
8 Mardi 2	8 Vendredi	8 Vendredi	8 Lundi	8 Mercredi Victoire 1945	8 Samedi
9 Mercredi	9 Samedi	9 Samedi	9 Mardi 15	9 Jeudi	9 Dimanche de Pentecôte
10 Jeudi	10 Dimanche	10 Dimanche	10 Mercredi	10 Vendredi	10 Lundi de Pentecôte
11 Vendredi	11 Lundi	11 Lundi	11 Jeudi	11 Samedi	11 Mardi 24
12 Samedi	12 Mardi 7	12 Mardi 11	12 Vendredi	12 Dimanche	12 Mercredi
13 Dimanche	13 Mercredi	13 Mercredi	13 Samedi	13 Lundi	13 Jeudi
14 Lundi	14 Jeudi	14 Jeudi	14 Dimanche	14 Mardi 20	14 Vendredi
15 Mardi 3	15 Vendredi	15 Vendredi	15 Lundi	15 Mercredi	15 Samedi
16 Mercredi	16 Samedi	16 Samedi	16 Mardi 16	16 Jeudi	16 Dimanche
17 Jeudi	17 Dimanche	17 Dimanche	17 Mercredi	17 Vendredi	17 Lundi
18 Vendredi	18 Lundi	18 Lundi	18 Jeudi	18 Samedi	18 Mardi 25
19 Samedi	19 Mardi 8	19 Mardi 12	19 Vendredi	19 Dimanche	19 Mercredi
20 Dimanche	20 Mercredi	20 Mercredi	20 Samedi	20 Lundi	20 Jeudi
21 Lundi	21 Jeudi	21 Jeudi	21 Dimanche Pâques	21 Mardi 21	21 Vendredi
22 Mardi 4	22 Vendredi	22 Vendredi	22 Lundi Pâques	22 Mercredi	22 Samedi
23 Mercredi	23 Samedi	23 Samedi	23 Mardi 17	23 Jeudi	23 Dimanche
24 Jeudi	24 Dimanche	24 Dimanche	24 Mercredi	24 Vendredi	24 Lundi
25 Vendredi	25 Lundi	25 Lundi	25 Jeudi	25 Samedi	25 Mardi 26
26 Samedi	26 Mardi 9	26 Mardi 13	26 Vendredi	26 Dimanche	26 Mercredi
27 Dimanche	27 Mercredi	27 Mercredi	27 Samedi	27 Lundi	27 Jeudi
28 Lundi	28 Jeudi	28 Jeudi	28 Dimanche	28 Mardi 22	28 Vendredi
29 Mardi 5		29 Vendredi	29 Lundi	29 Mercredi	29 Samedi
30 Mercredi		30 Samedi	30 Mardi 18	30 Jeudi Ascension	30 Dimanche
31 Jeudi		31 Dimanche		31 Vendredi	

 Recyclables / bac jaune
 Ordures ménagères / bac vert



environnement@ccpld.bzh
 www.pays-landerneau-daoulas.fr

Commune de PLOUEDERN secteur de Kériel / Commune de Trémaouézan

Le mardi 1^{er} janvier étant férié, la collecte des ordures ménagères sera retardée au lundi 7 janvier, à partir de 5 heures. Les personnes concernées sont invitées à sortir leur bac vert la veille au soir aux endroits habituels. Pour rappel : Commune de Trémaouézan : jour de collecte le mardi entre 11h30 et 20h

Pour contacter la CCPLD ou télécharger un planning de collecte :

Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex - Tel. 02 98 21 37 67 - accueil@ccpld.bzh - www.pays-landerneau-daoulas.fr

Suivez toute l'actualité de la Communauté :
 CC Pays de Landerneau Daoulas



Kig-ha-farz paroissial

Paroisse Notre Dame de Tout Remède en Pays de Landerneau / Communauté Chrétienne Locale Aber Morbic
 Nous vous attendons nombreux à notre traditionnel Kig ha farz, le **dimanche 3 février 2019** à la salle Steredenn.
 A déguster sur place ou possibilité de plat à emporter.

Sevenadur d'an Oll

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le dimanche 25 novembre 2018.

A cette occasion, les adhérents ont pu admirer la réalisation de la section Broderie. Les brodeuses, sous la direction de Monique Sénéchal, ont répondu à une demande de la bibliothèque et ont réalisé un tapis lecture pour l'heure du conte. Une année de travail a été nécessaire !



Une partie de l'équipe des brodeuses devant le tapis lecture.

L'année 2019 débutera par un fest deiz le lundi 7 janvier à partir de 14 h 30 salle Steredenn. Gratuit pour les adhérents : 2 € pour les non-adhérents.

L'association dispose désormais d'un nouveau site internet : <https://sevenadurdanollplouedern.wordpress.com/>

Amicale de Loisirs

Samedi 24 novembre, l'Amicale de loisirs a tenu son assemblée générale suivie d'un repas. L'occasion pour les adhérents de renouveler leur cotisation et pour la présidente, Evelyne Divo, d'annoncer le calendrier des activités 2019. En plus des activités habituelles, l'association propose aux adhérents tous les mercredis et vendredis à partir de 13 h 30 des jeux de société : scrabble, belote, tarot, triominos. Inscription auparavant auprès des membres du conseil d'administration. Les adhérents pourront se retrouver dans une ambiance conviviale le jeudi 17 janvier pour le traditionnel goûter des rois.



Assemblée générale du 17 novembre 2018.

Amicale cyclotourisme

Les préparatifs pour la nouvelle saison 2019 ont débuté : bienvenue aux nouveaux adhérents, durant la période hivernale (décembre et janvier). Les départs cyclos s'effectuent à 9 h 00 tous les dimanches matins à partir du complexe sportif Steredenn, route St-Eloi. Suivant la forme et le niveau de chacun, quatre niveaux sont proposés : la cyclo-sport, les hybrides, le cyclotourisme et le cyclo-loisirs. Avant une éventuelle adhésion, des séances d'essai sont bien évidemment possibles

Contact : Webmaster ACP : acplouedern.route@gmail.com et le site acplouedernroute.sitew.fr

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue à la fin novembre, une nouvelle équipe du bureau se constitue autour du président Bertrand Edern. Une coupe Fsgt (2ème place en catégorie B), sous la direction du comité 29 Fsgt cyclotourisme, est venue récompenser la forte mobilisation de nos adhérents aux différentes randonnées cyclos du secteur. Les objectifs 2019 sont nombreux avec la sortie familiale et les préparations des brevets en vue du Paris-Brest-Paris 2019 pour quelques cyclistes de l'ACP entre autres.



Le bureau de l'ACP 2018 lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2018.

Dates à retenir :

La sortie du dimanche 23 décembre avec un coureur professionnel de la région....

La traditionnelle Galette des rois le samedi 12 janvier 2019, salle Orion à 18 h 30.

Le dimanche 3 mars 2019, la Rando cyclo et randonnée pédestre du club.

Survival Academy Michel Mobian

L'association a mis en place, à la demande de professionnels de la santé (notamment des infirmières et des infirmiers), un cycle de formation à la Self-défense, qui a débuté le 22 novembre dernier, à la salle Steredenn de Plouédern.

En effet, nombre de professionnels de santé se retrouvent, de plus en plus souvent, à devoir effectuer leurs gestes médicaux en milieu anxigène, parfois hostile.

Ils se sentent, partiellement, voire totalement démunis, autant psychologiquement que techniquement, face à des situations qu'ils sentent à tout moment susceptibles de dégénérer.

Certains de ces professionnels expliquent avoir déjà été confrontés à des situations à risques modérés, ou élevés.

L'adage de l'association est tout à fait en adéquation avec l'expression de ces situations vécues : « Savoir plus, pour risquer moins ! »

« Survival Academy Michel Mobian » se propose donc, dans un premier temps, de laisser s'exprimer ces situations angoissantes, et ensuite, d'apporter les réponses appropriées suivant les différents cas de figure exprimés. Lors de ces formations, l'aspect psychologique occupe une large place.

Michel MOBIAN, l'instructeur de Self-défense, leur apprend alors comment « traiter » efficacement, avec maîtrise, différentes situations.

Sont abordées notamment, les techniques dites de « dégagement », ensuite les techniques un peu plus complexes de clés aux articulations, menant à des « conduites » (déplacement, avec contrainte technique, de l'agresseur, d'un lieu vers un autre).

Il pourra être même fait appel, si besoin, à des techniques de « maîtrise au sol », avec en parallèle bien sûr, un déclenchement d'alerte (appel téléphonique, par exemple), dans l'attente de l'arrivée de secours extérieurs.

Pour tout renseignement, contact : Michel MOBIAN,
Tél. 06 78 15 55 83, ou e-mail : smaland@hotmail.fr
Page facebook : survival academy michel mobian



Formation à la self défense de professionnels de la santé.

Tennis club Plouédern

Les nouvelles surfaces sont désormais opérationnelles pour le plus grand plaisir des adhérents. Les effectifs sont maintenant proches des 100 licenciés. Durant les vacances d'automne, un déplacement aux Internationaux de Brest a été effectué par une vingtaine de jeunes licenciés qui ont pu voir évoluer les joueurs professionnels de haut niveau. Les 6 équipes adultes ont débuté les championnats (4 seniors hommes, 1 senior dames, 1 senior +65 hommes). L'équipe senior 1 homme a bien débuté en prenant la troisième place de son groupe de D2. Une équipe jeune sera engagée en championnat 8/10 ans. Les championnats seniors se termineront fin mars ou avril. Le tournoi interne se déroulera en mai.

Le club invite les nouveaux arrivants de la commune à un essai gratuit.

Bernard RUNARVOT, 27 rue des roches blanches 29800 Plouédern
Tél. 02 98 21 49 46
Club House : Tel 02 98 20 98 04, tcplouedern@fft.fr
Président : Pierre BARBEROT, Tél. 06 51 45 03 59,
pierrebarberot29@gmail.com
Secrétaire : Jean Michel CORRE, Tél. 06 04 06 23 74,
correjm@live.fr

Téléthon 2018

Plusieurs animations étaient proposées, cette année, dans le cadre du Téléthon. Malgré une météo maussade, une vingtaine de personnes a pris le départ de la randonnée. Les crêpières ont également connu leur succès habituel, sans oublier la vente des compositions florales.



Les crêpières en action.

L'édition 2018 aura été plus timide que les autres années mais l'engagement des associations ainsi que des bénévoles reste cependant intact. Merci à tous pour votre implication, et merci aux donateurs.

Babychoux

Les Babychoux ont organisé cette année leur 9^e foire à la puériculture et aux jouets. Ce fut une très bonne édition avec plus de 300 entrées. Les bénéficiaires de cette opération annuelle sont dédiés aux activités communes : les séances de motricité, d'éveil musical et de contes, organisées par des animatrices salariées. Une nouvelle activité est proposée cette année aux jeunes enfants : la découverte de la langue des signes. Comme chaque année, l'association a participé au Téléthon avec 4 ateliers.

Contact : babychoux.plouedern@laposte.net
Co présidentes : Mme Collin 02 98 41 40 84
et Mme Le Roux 02 98 20 83 45

Les manifestations

- Dimanche 20 janvier :
Thé dansant,
salle Steredenn, organisé par le Comité des Fêtes
- Dimanche 27 janvier :
Vide grenier,
salle Steredenn, organisé par Étoile Saint Edern
- Dimanche 3 février :
Kig Ha Farz, salle Steredenn, organisé par la Paroisse
- Mercredi 27 février :
Carnaval des familles,
salle Neptune, organisé par les Babychoux
- Samedi 2 et dimanche 3 mars :
Théâtre, salle Neptune, organisé par Trou de Mémoire
- Dimanche 3 mars :
Course cycliste, organisée par l'Amicale Cyclotouriste
- Samedi 9 mars :
Loto, salle Steredenn, organisé par l'APEL École St Édern
- Dimanche 20 mars :
Foire à la puériculture,
salle Steredenn, organisée par l'école de Trémaouézan
- Samedi 16 mars :
Concert « les années 80 et plus »,
salle Steredenn, organisé par le Comité de Jumelage

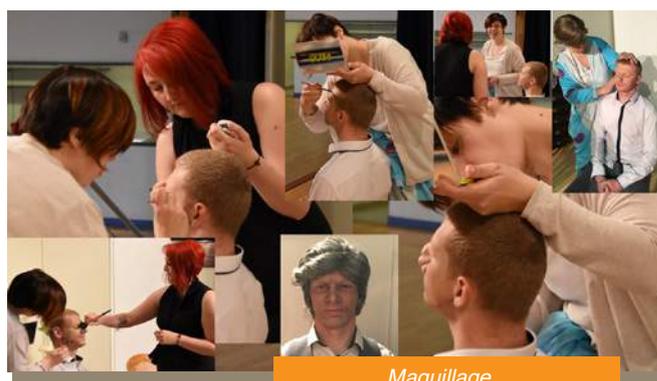


L'ASSOCIATION A L'HONNEUR

Trou de mémoire

Le théâtre, qu'est-ce que c'est pour vous ? Dramaturgie, tragédie, improvisation, comédie, vaudeville... Les auteurs, connus comme Shakespeare, Molière, Feydau... d'autres un peu moins, comme Yvon, Jacky, mais tout aussi talentueux !!! Oui, c'est un peu présomptueux, mais comme le dit notre «Casse-coronnes», nous sommes des acteurs qui travaillons sérieusement, sans se prendre au sérieux (si vous êtes de Plouédern, vous arriverez à deviner qui se cache sous ce pseudonyme !).

Le théâtre, ce n'est pas seulement apprendre des textes et les réciter, mais c'est jouer un personnage, vivre une situation, partager des émotions. C'est s'adapter à son partenaire, le soutenir et l'aider lorsqu'il est en difficulté. Le théâtre, c'est parfois improviser pour pallier aux trous de mémoires et jouer la comédie. C'est aussi préparer les décors, adapter les costumes, se maquiller ou se faire maquiller (hé oui, nous n'avons pas les moyens financiers de nous payer des intermittents !) pour entrer dans la peau de nos personnages, personnages qui sont souvent bien différents de nos personnalités. Le théâtre c'est tout simplement « jouer un rôle » car sur scène, TOUT EST PERMIS ! (enfin presque...).



Maquillage.



Décor.

Tout cet apprentissage se fait lors des répétitions qui ont lieu tous les mercredis soirs ainsi que les lundis à partir de janvier. Comme nous l'avons indiqué dans le dernier Kelou, les répétitions se font dans la joie et la bonne humeur avec l'obligation du résultat lors de nos différentes prestations : offrir au public un moment de détente où le rire est

omniprésent et le rire, c'est excellent pour la santé. Le théâtre, c'est aussi et surtout un travail d'équipe. Nous sommes des amateurs qui sommes réunis sur scène par une envie commune : celle de jouer. Nous prenons du plaisir en faisant plaisir. En plus des rires offerts sans modération, les gains récoltés sont redistribués aux associations pour lesquelles nous jouons. A Plouédern, les bénéfices sont partagés entre le Téléthon et une autre association que nous choisissons en début d'année. L'année dernière, nous avons joué pour « rêves de clown », l'année précédente pour le Sidaction. Lorsque nous jouons pour d'autres associations lors de notre tournée « inter-communale », qui fait aussi la spécificité de notre troupe, ces associations conservent l'intégralité des bénéfices de la représentation. Malheureusement, nous ne sommes pas maîtres des gains, malgré notre notoriété, notre popularité. C'est vous, les spectateurs, qui devenez les acteurs, c'est vous qui avez le pouvoir. Plus vous êtes nombreux, plus la somme récoltée est importante. Alors, devenez des ambassadeurs, faites de la publicité. Nous, l'équipe de Trou de Mémoire, nous vous garantissons une bonne soirée, et nous vous remercions de partager ces moments avec nous. Le théâtre, c'est une troupe, avec chacun son caractère, ses idées, sa manière d'être, sa vie...

Contact : Jean-Luc CHOTARD, président
chotard.jeanluc@gmail.com

CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : 1914 – 1918

**UNC - Exposition « Centenaire de la Grande Guerre »
Hommage à nos poilus.**



PLOUEDERN a accueilli du vendredi 26 au dimanche 28 octobre 2018 une exposition retraçant la Première Guerre Mondiale, guerre de tranchées, la « Der des Ders » qui fut parmi les plus sanglantes de notre histoire. Celle-ci célèbre les 100 ans de la fin de la Grande Guerre et rend hommage aux soixante-quatorze plouédernéens dont les noms figurent sur le monument aux morts

Lors de l'inauguration, le Maire a souligné que commémorer, c'est accomplir notre devoir de mémoire. Il a aussi rappelé que la commune a payé un lourd tribut lors de ce conflit et il a évidemment félicité et remercié le président Yvon MARZIN et toutes les personnes qui ont participé de près comme de loin à la réalisation de cette exposition.

Cette exposition, richement documentée, a retracé les grandes lignes du conflit et les différents protagonistes. Quelques deux cents visiteurs ont pu découvrir des costumes, des armes, une sélection de panneaux, l'artisanat des tranchées, des affiches et décorations, ainsi que de nombreux objets et documents d'époque et un diaporama sur l'histoire des poilus de la commune morts pour la France.

Toujours dans le cadre de cette commémoration, une visite guidée des tranchées d'entraînement de Ker-goat, lieu de mémoire, a été organisée. Enfin, plusieurs panneaux ont évoqué la création de l'Union Nationale des Combattants par Georges Clémenceau et par le Révérend Père Daniel Brottier.

Les tranchées de Plouédern

Pendant la Première Guerre Mondiale, François Plougastel, petit garçon d'une dizaine d'années, habitait avec ses parents rue du Couër, actuelle rue du Général Goury. Au moment de partir à l'école, il voyait de chez lui les soldats sortir de la caserne et se diriger vers Plouédern. La curiosité et la perspective de partager leur repas a motivé son envie de faire l'école buissonnière. Il a ainsi raconté qu'ils allaient dans ce bois jouxtant la ville où les soldats creusaient des tranchées et apprenaient à faire la guerre.

Patrimoine incongru si loin du Front ? Les premiers mois du conflit ont été très meurtriers, il a fallu en tirer la leçon : changer la couleur des uniformes des Poilus et leur apprendre à combattre. La caserne de Landerneau était alors occupée par les régiments de Somme, 128^e et 328^e régiments d'infanterie.



Ce qui est exceptionnel c'est le fait que le site soit encore conservé, même si toute trace écrite ou iconographique nous fait défaut. Il en a existé également à Pencran, comme l'atteste l'article du 23 mai 1916 relatant un accident de grenade dans les tranchées de Pencran, attestant ainsi que ces mêmes soldats utilisaient plusieurs terrains d'entraînement et de vraies munitions.

La parcelle de Kergoat, le « bois des tranchées » comme l'appellent tous les enfants qui y jouent depuis des années, qui s'étend sur 8832 m², a été mise à disposition de l'association Dourdon par le propriétaire par acte notarié du 26 novembre 2013. Le relevé réalisé par un cabinet de géomètres montre que ce site garde encore 300 mètres linéaires de boyaux.

Le chantier, international et intergénérationnel, organisé à l'été 2015 avec différents partenaires, a permis de nettoyer le site de façon efficace. Depuis, les membres de l'association Dourdon, aidés par la commune de Plouédern, continuent à entretenir la parcelle, à en améliorer l'accès par des escaliers mais également à conforter les bords à l'aide de pièces de bois.



Des jeunes de l'EPIDE de Lanrodec (22) découvrent les tranchées et promettent d'y revenir pour participer à l'entretien.

Un panneau d'interprétation a été apposé, à destination des visiteurs. Dans le cadre des commémorations du Centenaire ce projet a obtenu le Label Grande Guerre. Des visites, guidées par les membres de l'association, ont permis à plus de 450 visiteurs (écoles primaires, collèges, groupes divers) de découvrir le site depuis juin.

Des élèves de l'EPIDE (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) de Lanrodec (22), venus sur le site, ont même proposé de revenir

aider à l'entretien.

Un site qui reste ouvert, mais qui demande à être respecté, en hommage aux Poilus qui s'y sont entraînés et dont plusieurs ne sont pas revenus.

Association Dourdon
Andrée LE GALL-SANQUER, Présidente
Tel 02 98 21 40 52 / 06 82 68 02 75
contact@dourdon.org/www.dourdon.org



Après explications sur le pourquoi de tranchées à Plouédern, les élèves de l'école primaire de Plouédern ont pu déambuler dans les boyaux.

Vie quotidienne

DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le hall extérieur de la mairie, le 2^e dans le hall extérieur de la salle Steredenn et un 3^e vient d'être installé au terrain de sport de Kéruguel.

ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial. Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02.29.63.00.09 / 07.82.29.15.09 / plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>.
L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Ecoles, à Plouédern.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Crèche « La Cabane aux Bruyères »

Tél : 02.98.43.63.97

ou mail : rpam.interco@donbosco.asso.fr

<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpam-intercommunal/>

PERMANENCES AMADEUS (anciennement ADMR)

Le mardi matin de 10h à 12h à la **Mairie de Plouédern**,
Tél. : 02.98.20.97.66 - **Landerneau** : 21 bis rue de la Tour d'Auvergne, Tél : 02.98.21.06.72

Paroisse ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial :

11 rue Traverse des Boucheries, Landerneau.

Tél. 02.98.85.03.20

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 9 h 30.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

Dimanche 13 janvier 2019 La Roche Maurice

Dimanche 27 janvier 2019 Plouédern

Dimanche 10 février 2019 Trémaouézan

Dimanche 24 février 2019 La Roche Maurice

Dimanche 10 mars 2019 Plouédern

Dimanche 24 mars 2019 Trémaouézan

Dimanche 14 avril 2019 La Roche Maurice (Les rameaux)

Dimanche 28 avril 2019 Trémaouézan

Ouvertures des églises :

Les églises de Plouédern et La Roche Maurice sont ouvertes chaque jour par des bénévoles. Courant 2019, l'église de Trémaouézan sera également ouverte, pendant les vacances scolaires pour le moment.

DON DU SANG

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN, rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Dates à retenir : - **Lundi 4 février de 15 h à 19 h**

- **Mardi 5 février de 14 h à 18 h**

- **Mercredi 6 et jeudi 7 février de 8 h à 12 h**





TOURISME

Réforme de la taxe de séjour



La Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas a instauré une taxe de séjour au régime du réel percevable à l'année. Cette taxe, payée par le visiteur et collectée par l'hébergeur, participe au financement des actions de promotion touristique du territoire. La loi de finances rectificative pour 2017 introduit, à compter du 1^{er} janvier 2019, la taxation proportionnelle des hébergements sans classement ou en attente de classement entre 1 et 5%. Par une délibération en date du 28 septembre dernier, le conseil de Communauté a ainsi voté un taux de 4% applicable au pays de Landerneau-Daoulas. À partir du 1^{er} janvier 2019, la taxe de séjour sera donc calculée en appliquant ce pourcentage de 4% au coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité (soit 2€ pour la CCPLD). Seuls les meublés classés, les chambres d'hôtes, les campings et les aires de camping-cars ne verront pas cette réforme leur être appliquée. Elle s'appliquera par contre aux hébergements labellisés ne disposant pas d'un classement (depuis 2012, classement et labellisation étant deux démarches distinctes).

Autre nouveauté : depuis le 1^{er} juillet 2018, Airbnb collecte la taxe de séjour directement sur sa plateforme au moment de la réservation par les voyageurs et la reversera en janvier à la Communauté de communes. Airbnb collecte cette taxe pour tous hébergements confondus au tarif de meublés non classés. Il appartient à l'hôte de collecter la différence si son hébergement est classé ou labellisé et de la reverser à la collectivité.

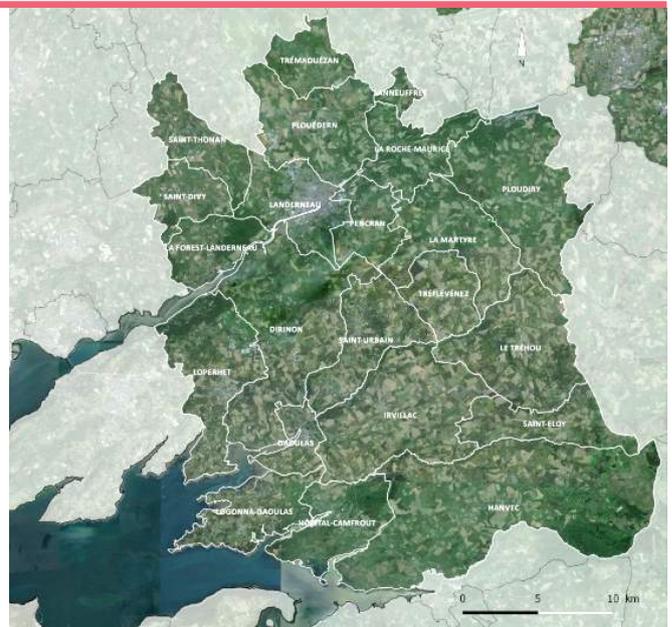
À partir du 1^{er} janvier 2019, une plateforme en ligne sur le site Internet de la CCPLD permettra à tous les hébergeurs de déclarer mensuellement la taxe de séjour collectée auprès de leurs visiteurs et de s'en acquitter de manière trimestrielle.

Il est rappelé enfin l'obligation pour tous les meublés de tourisme de se déclarer en tant que tel auprès de leur mairie (sauf si le logement constitue la résidence principale du loueur et qu'il est occupé par lui au minimum 8 mois par an). Le non-respect de cette obligation est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

PLUi

Un projet partagé par les communes
et l'intercommunalité
pour notre territoire.

Calendrier et état d'avancement

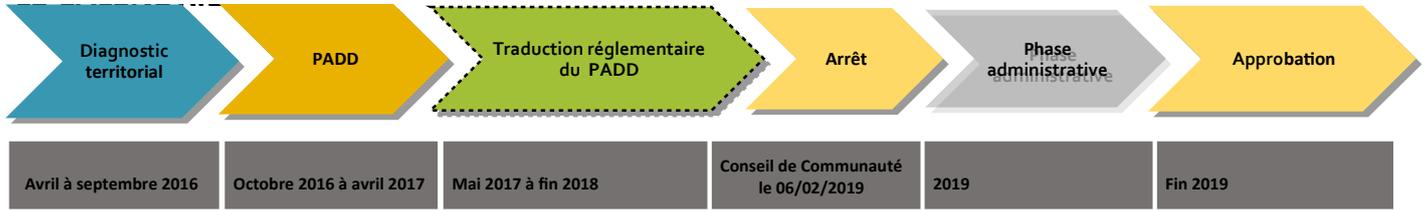


Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification qui organisera **l'aménagement de notre territoire**.

- 1) Il définit le fonctionnement et les enjeux du territoire au travers **un diagnostic**.
 - 2) Il construit **un projet d'aménagement et de développement** en dotant le territoire d'une vision prospective à l'horizon d'une vingtaine d'années.
 - 3) Il formalise et décline le projet au travers de **règles d'utilisation et d'occupation du sol** (permis de construire...).
- Le PLUi doit permettre de **traduire un projet de territoire partagé par 22 communes**, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement et intégrant les spécificités des communes de la CCPLD.

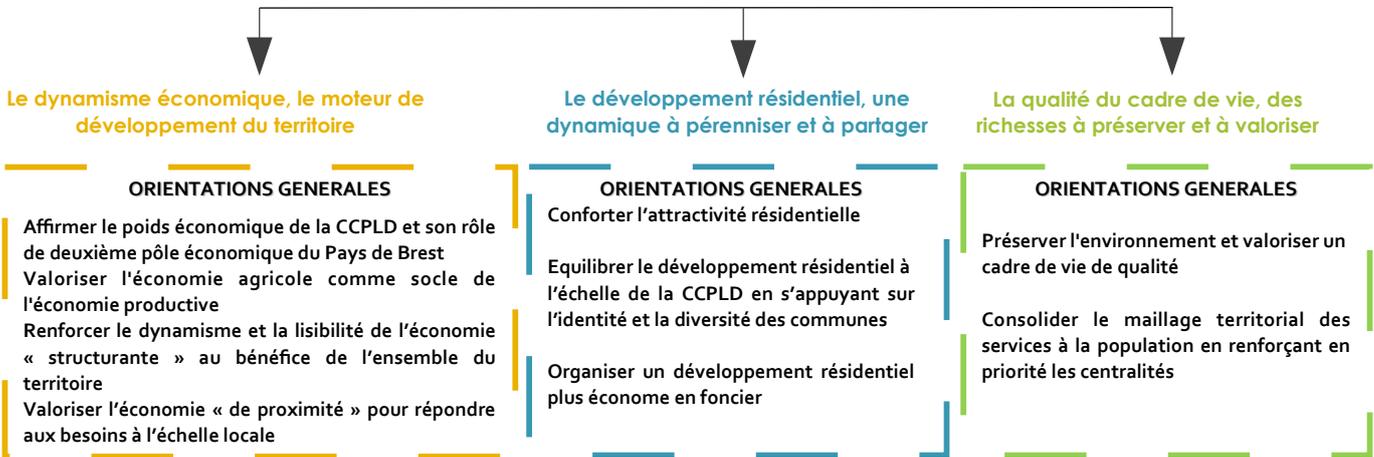
.../...

LE CALENDRIER



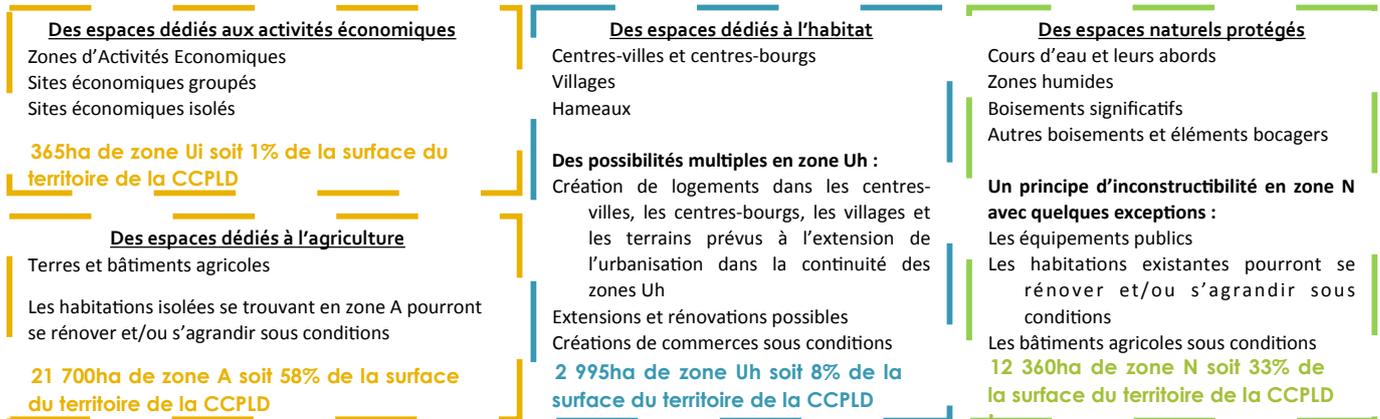
AMBITION MAJEURE DU PADD & DU PLUI:

Développer l'attractivité de notre territoire, qu'elle soit **économique** ou **résidentielle**, sans négliger la qualité de notre **environnement** et plus globalement notre **cadre de vie**



Objectif : modérer la consommation d'espace

- Favoriser le renouvellement urbain
- Densité minimale de 18logements/ha en extension urbaine
- Optimisation du foncier destiné aux activités économiques



Pour toute information, contacter la mairie par téléphone au 02 98 20 82 65 ou par mail à mairie@plouedern.fr



Appel aux rédacteurs

Toute personne ayant le souhait de présenter un article ou soumettre une idée, est invitée à prendre contact avec la Mairie. Merci d'avance pour votre collaboration.